



Projet majeur

Canton de Cossé-le-Vivien

À Cossé-le-Vivien, l'ancienne salle ne répondant plus aux normes de sécurité, le conseil municipal réfléchit depuis 5 ans à un projet qui puisse accueillir toutes les manifestations de la commune. Un bâtiment de 1 800 m² avec un gradin mobile de 500 places est ainsi en cours de construction, sur le même site que la précédente salle qui a été démolie début janvier. Le cabinet Vié d'Angers a été retenu et les entreprises des différents corps de métiers sont toutes situées dans le département.

La réception des travaux est prévue pour fin 2019. D'ici là, toutes les activités culturelles et sportives de Cossé se dérouleront à la salle de l'Oriette qui est habilitée à recevoir du public. Ce chantier de 2,6 millions € est un projet majeur pour cette commune de 3 000 habitants.